



© AVSF

Les agricultures paysannes : Au cœur de la lutte contre le changement climatique

Texte de référence (2ème version)

Mars 2013

SOMMAIRE

1. LES PAYSANNERIES DU SUD SONT LES PREMIERES VICTIMES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	3
2. L'ADAPTATION : UNE PRIORITE POUR LES AGRICULTURES PAYSANNES DU SUD	4
2.1 L'adaptation, un problème de développement.....	4
2.2 L'adaptation se joue d'abord à un niveau local.....	6
2.3 Les agricultures paysannes ont un fort potentiel d'adaptation	6
3. L'AGRICULTURE FAMILIALE DU SUD EST PLUS FAVORABLE AU CLIMAT	9
3.1 Emissions de gaz à effet de serre agricoles : dépasser les idées reçues.....	9
3.2 Les systèmes paysans, sources d'innovations pour une agriculture durable et sobre en carbone	14
4. LES AGRICULTEURS PAYSANS, DES INTERLOCUTEURS CLES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	18

Ce texte de référence a été rédigé par Adeline GIRAUD, chargée de programme "Agricultures paysannes, ressources naturelles et changement climatique", avec les contributions de Frédéric Apollin et Pierril Lacroix, auteurs de la première version de ce document édité en 2009.

I. Les paysanneries du Sud sont les premières victimes du changement climatique

Le **réchauffement global** entraîne, selon le GIEC¹, de lourdes conséquences sur le climat des pays du Sud :

- des événements paroxystiques fréquents (ex : tempêtes, fortes pluies, ouragans et cyclones, ...),
- l'occurrence répétée d' « accidents » autrefois rares ou inconnus (ex : fortes gelées),
- **une instabilité des calendriers** (ex : début et fin de saison des pluies, ...),
- une variabilité spatiale de plus en plus marquée (ex : poches de sécheresse),
- une grande fréquence des années anormales (ex : longue séquence d'années sèches suivie d'une année très arrosée par exemple).

Selon le GIEC, le changement climatique augmente la pression sur les ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre, pouvant conduire à des conflits croissants. Des impacts particuliers sont attendus selon les régions du globe. Les populations les plus vulnérables au changement climatique sont celles du Sud, spécialement dans les zones sèches, les zones de montagne, les zones fluviales et côtières. **L'Afrique apparaît comme le continent le plus vulnérable** à cause de multiples pressions sur l'eau et les ressources naturelles, de sa faible capacité d'adaptation, et de la menace de désertification de nombreuses zones agricoles.

Les populations paysannes sont les premières victimes du dérèglement car elles dépendent directement du climat et des ressources naturelles pour leur activité économique. Les paysans cultivant moins de 2 hectares sont aujourd'hui plus de 1,3 milliard, soit plus de 18 % de la population mondiale. La grande majorité des exploitations dans le monde (90%) sont de petites exploitations familiales. Dans leurs pays, ces petites exploitations nourrissent jusqu'à 80% de la population ; pourtant, 75% des pauvres dans les pays en développement vivent en milieu rural.

Or les prévisions décrites plus haut **se réalisent déjà dans de nombreuses régions**. Sur les territoires de coopération d'AVSF, les familles paysannes font elles-mêmes le constat d'une modification du climat depuis 5 à 12 ans, se traduisant avant tout par un bouleversement des cycles de pluies : une **diminution globale des précipitations**, une **augmentation des inondations ponctuelles destructrices** mais inexploitable, enfin une **imprévisibilité accrue**². Les paysans subissent également les conséquences d'événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et violents : sécheresse en Afrique, cyclones et tempêtes tropicales dans les Caraïbes ou la zone asiatique, inondations dans les grands bassins fluviaux...

Les conséquences pour les agriculteurs familiaux sont lourdes et multiples. Elles peuvent concerner directement les personnes et le capital : maladies, pertes du cheptel, destruction des constructions, pertes partielles ou totales de récoltes. **Une baisse des rendements moyens** est signalée par les agriculteurs de nombreuses régions, en lien direct avec la pluviométrie. L'évolution du climat se conjugue à la pression anthropique, diminuant la fertilité des sols. La qualité des produits peut également être impactée, avec une conséquence directe sur le prix de vente. La productivité et la fécondité des troupeaux diminuent, etc...

¹ Document de synthèse du 4ème rapport d'évaluation du climat 2007 du Groupe International d'Experts sur le Changement Climatique- Synthèse rédigée par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - 2008

² Etude AVSF/RURALTER « Stratégies d'adaptation des agricultures paysannes » conduite en 2011 – disponible sur www.avsf.org/fr/editionruralter.

Les dynamiques collectives sont également fragilisées par des tensions autour de ressources qui se raréfient.

→ Face à toutes ces contraintes et à l'augmentation des risques pour les petits agriculteurs, AVSF plaide avec ses partenaires auprès des décideurs nationaux, bailleurs de fonds et négociateurs auprès de la Convention Climat, pour un ciblage prioritaire des financements en faveur du climat vers l'adaptation des populations paysannes du Sud.

- La reconnaissance des populations paysannes du Sud comme premières victimes du changement climatique, par leur nombre et par l'ampleur des impacts, est une priorité.
- En conséquence, les financements, l'appui technique et l'effort de recherche destinés à la lutte contre le changement climatique devraient être orientés de façon prioritaire vers l'adaptation de ces populations.

2. L'adaptation : une priorité pour les agricultures paysannes du Sud

2.1 L'adaptation, un problème de développement

Des populations paysannes fragilisées par des contraintes anciennes

Le climat comporte toujours une part d'incertitude et la gestion de conditions climatiques contraignantes est inhérente aux systèmes paysans du Sud, qui sont adaptés à des milieux parfois extrêmes. L'agriculture familiale est d'ailleurs considérée par certains spécialistes³ comme le mode de mise en valeur agricole le plus résilient grâce aux mécanismes de gestion du risque développés depuis des générations.

Mais cette résilience trouve actuellement ses limites dans de nombreux contextes, à la fois du fait de l'ampleur « anormale » des aléas climatiques mais également parce que **d'autres changements ont eu lieu dans les dernières décades, qui sont entrés en résonance avec le changement climatique** et ont rendu difficile la mise en œuvre des mécanismes d'adaptation traditionnels : dégradation des ressources naturelles, crises politiques, évolution du contexte économique et libéralisation des échanges, etc.

La dégradation des ressources naturelles (déforestation, désertification, dégradation des sols) est à la fois conséquence partielle et facteur aggravant de la modification des climats locaux. Elle conduit à une augmentation de la pression sur les ressources restantes, à une diminution de la productivité et à de graves conflits d'accès.

D'autres phénomènes hypothèquent directement ou indirectement la viabilité économique des exploitations paysannes, diminuant leur capacité à résister aux accidents climatiques. La

³ Et notamment : M. Mortimore (in *L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest*, Dossier IIED n° 119 2003), et les auteurs de : *L'agriculture au service du développement, Rapport sur le développement dans le monde*, Banque Mondiale 2008

croissance démographique, combinée à la spéculation sur les produits et le foncier agricoles augmente la pression sur la terre et les ressources. La modification du contexte économique, avec la libéralisation des échanges et la volatilité des prix agricoles qui en découle, rend plus aléatoire le revenu d'un paysan soumis aux oscillations boursières d'une ou deux productions agricoles de rente, sur lesquelles il a souvent concentré son investissement. Enfin, **les politiques de développement rural ne créent plus un contexte favorable pour le développement de l'agriculture paysanne**. Elles ont trop souvent évolué vers une réduction des programmes de soutien à l'agriculture, fortement dommageable aux petits producteurs. La part de l'Aide Publique au Développement des pays OCDE consacrée au secteur agricole a fortement diminué depuis les années 80. Les gouvernements des pays du Sud, notamment africains, ont eux aussi fortement réduit leur part d'investissement dans l'agriculture.

Tous ces changements se conjuguent pour rendre plus difficile l'adaptation de nombreux producteurs aux nouvelles conditions ; ils contribuent même dans certains cas à **la mise en place de mécanismes de survie dommageables à une gestion durable des ressources** ou même incompatibles avec une dynamique de développement. Afin de répondre à la demande du marché et d'obtenir un revenu minimum, ou tout simplement pour faire face à une pression foncière aiguë ou à une situation extrême de crise alimentaire ou financière, les familles paysannes peuvent être amenées à surexploiter les ressources: feux de brousse à Madagascar ou de prairies d'altitude dans les Andes, défrichements et mise en culture sur terres abruptes dans les mornes haïtiennes, coupe de bois et utilisation du charbon pour la cuisine dans le Sahel ou en Haïti, défrichement de zones forestières en région amazonienne pour l'extension de cultures de café ou cacao... Mais force est de constater qu'en réalité, **il s'agit le plus souvent de pratiques mises en œuvre par des populations placées dans des situations extrêmes de crise et isolées géographiquement ou politiquement**.

Les effets du changement climatique au Sud constituent donc une véritable problématique de développement. En l'absence d'appui technique et financier, de services et de politiques de soutien adaptées, les paysans se retrouvent dans une logique de survie immédiate qui les empêche d'adopter des pratiques plus résilientes face au climat et plus durables pour l'environnement.

Réduire la vulnérabilité des exploitations

La vulnérabilité des populations au changement climatique est parfois décrite comme formée **d'une composante biophysique** (nature et intensité des phénomènes climatiques, en lien avec la sensibilité physique du milieu naturel et des productions végétales et animales), **et d'une composante socio-économique**⁴ (capacité sociale et marge de manœuvre économique pour résister ou réagir aux aléas externes). Or cette dernière notamment constitue une problématique de développement : **la lutte contre le changement climatique et la lutte contre la pauvreté sont indissociables**.

La réduction de la vulnérabilité passe d'abord par une amélioration des revenus. Toutes les actions qui concourent à améliorer le niveau de vie des familles agricoles, notamment les plus vulnérables, interagissent de fait avec la capacité des exploitations à faire face aux aléas climatiques croissants à travers divers mécanismes :

- l'accès ou le retour à une capacité d'auto-assurance (capital minimum),

⁴ Dans une autre définition, celle du Groupe Intergouvernemental des Experts sur le Climat, elle consiste dans la combinaison de trois facteurs : l'exposition du système au changement climatique, sa sensibilité, et enfin sa capacité d'adaptation aux aléas.

- la préservation des capacités de récupération après un accident comme une sécheresse.

L'augmentation et la diversification de la production contribuent à cette consolidation économique, mais aussi la possibilité d'obtenir de meilleurs prix et débouchés pour les produits, et de se procurer des vivres à coût abordable.

Ces agricultures devraient ainsi bénéficier de programmes d'appui :

- à la sécurisation des unités de production : foncier et eau principalement.
- au renforcement de leur performance productive : conseil technique, services vétérinaires, formation, relance de programmes de recherche adaptés.
- au renforcement de leur performance économique : mise en place de services adaptés autour de l'approvisionnement, du crédit et de la commercialisation.

2.2 L'adaptation se joue d'abord à un niveau local...

L'étude conduite par AVSF en 2011³ sur différents terrains de coopération montre bien la difficulté de synthétiser les différentes facettes et les problèmes que pose l'adaptation à un niveau national ou transnational.

La vulnérabilité des communautés rurales au changement climatique a un caractère éminemment local, car elle est déterminée par une conjugaison de facteurs locaux : la nature des productions agricoles, le contexte socio-économique et environnemental, la nature des aléas climatiques et leur impact sur les ressources locales... Cette vision se concrétise d'ailleurs dans les approches « à base communautaire » de la vulnérabilité et de l'adaptation, développées par plusieurs ONG.

Les actions à l'échelle locale et des territoires ruraux, destinées à mieux comprendre les déterminants de la vulnérabilité et à mener des actions concrètes pour la réduire devraient, pour plus d'efficacité, être l'objet prioritaire des financements internationaux et de l'effort technique en faveur de l'adaptation. Pour cela, les financements de l'adaptation devraient **être accessibles plus facilement et plus directement aux acteurs locaux** (collectivités locales, ONG, organisations paysannes) qui disposent d'une expérience concrète des enjeux d'adaptation aux contraintes locales. Les initiatives institutionnelles et de planification menées au niveau international (Cadre pour l'Adaptation) et national (telles que les PANA ou Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation) viennent en second lieu.

Même si aujourd'hui, le savoir-faire paysan ne peut répondre seul à l'intensité des aléas climatiques, tout programme d'adaptation agricole **devrait chercher en premier lieu à comprendre, appuyer et valoriser ces pratiques éprouvées** pour construire des stratégies d'adaptation durables et ancrées localement.

2.3 Les agricultures paysannes ont un fort potentiel d'adaptation

Lorsque les familles paysannes bénéficient d'un accès relativement sécurisé aux facteurs de production (terre, eau, crédit) et d'un accès au marché, et en dehors de situations de crise (conflits aigus ou dégradation environnementale forte, ...), elles sont en mesure de répondre de façon innovante aux effets du changement climatique. Pour cela, elles reçoivent parfois

l'appui d'organismes de recherche ou de développement comme AVSF pour améliorer ces pratiques, ou tester de nouvelles innovations. Il s'agit donc de reconnaître et de consolider ces innovations et de créer les conditions de leur diffusion lorsque c'est pertinent. Nombre de ces pratiques se retrouvent d'ailleurs aujourd'hui dans la définition usuelle de l'agroécologie.

En voici quelques exemples :

- **Les pratiques de conservation de semences diversifiées** : préserver la biodiversité et gérer les risques climatiques.

*En **Bolivie**, la Cordillère de Cochabamba (4000 mètres d'altitude) est réputée pour la qualité de ses semences de pomme de terre, due à un écosystème et à des pratiques paysannes de sélection particulières. La grande diversité des variétés a permis aux familles paysannes de ces communautés indigènes quechuas et aymaras de gérer des risques climatiques très élevés comme les périodes de gel intense ou les sécheresses prolongées. Une association de producteurs de semences, ORPACA (Organización de Productores Agropecuarios de Calientes) s'est créée avec l'appui des pouvoirs publics locaux et d'AVSF pour mettre en place et faire reconnaître un système de certification propre pour leurs semences de pomme de terre. La préservation des variétés traditionnelles ainsi que la création de banques de semences permettent d'améliorer la faculté d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques.*

Dans le même ordre d'idée, l'utilisation de races locales rustiques adaptées aux contraintes des terrains montagneux ou des zones semi-arides dans des systèmes d'élevage permet de valoriser ces milieux jugés difficiles.

- **Les systèmes performants d'association de cultures** : gérer le risque climatique, de l'érosion, et de la fluctuation des prix sur les marchés des produits cultivés.

***Dans les montagnes haïtiennes**, productrices historiques de fruits, cacao et café, les systèmes de production paysans correspondaient autrefois au « jardin créole » qui cumulait sur une toute petite surface plusieurs associations et strates de cultures : du café ou du cacao, une strate arborée d'ombrage, des fruits, de la banane, de l'igname, du mirilton et d'autres cultures vivrières (pois, etc.). Ce système agro-forestier permettait au paysan de diversifier les risques et d'assurer à la fois la base alimentaire et des revenus monétaires. La relance de ces filières par des organisations de petits producteurs, appuyées par AVSF, permet de conserver et de réimplanter ces systèmes agro-forestiers, véritables garants de la protection de l'environnement et des sols.*

*Ailleurs, notamment en **Afrique de l'Ouest**, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage appuyée par AVSF permet également de diversifier les risques et de mieux gérer la fertilité des sols par l'utilisation de la fumure organique.*

- **Les techniques anti-érosives et d'économie d'eau** : préserver le milieu, et améliorer les rendements.

Les pratiques favorisant la conservation des terres, une meilleure infiltration et la conservation de l'eau du sol sont appuyées et développées par AVSF et ses partenaires sur différents terrains : couverture végétale permanente, aménagement des terrains par des barrières anti érosives, des terrassements et cultures en courbes de niveau,

concassage et récupération de sols dégradés et semi-désertiques avec de la petite mécanisation

*En **Afrique de l'Ouest sahélienne**, dans des zones que certains considèrent déjà comme non viables car en cours de désertification, des paysans utilisent la pratique du « zaï » : de petites cuvettes où ils concentrent des apports de fumier bien décomposé ou de compost avant de semer dès les pluies venues. Améliorée par la mécanisation grâce à la traction bovine ou asine, cette pratique simple permet avec une dent métallique (coutrier) de rompre la surface indurée et de récupérer ainsi des sols auparavant improductifs en facilitant l'infiltration des pluies. Le travail est divisé par huit par rapport au « zaï » manuel.*

Des techniques simples de stockage, collecte et distribution d'eau (construction de retenues, diguettes, micro-irrigation) permettent de faire face localement à l'imprévisibilité des pluies.

***A Madagascar**, la micro-irrigation par goutte à goutte pour les cultures maraîchères permet d'économiser l'eau, une ressource devenue plus aléatoire, tout en répondant aux besoins de la plante et en apportant une dose minimale et ciblée d'engrais, souvent biologiques. Le développement d'une filière de fabricants et distributeurs pour la fourniture des kits, qui fait vivre plusieurs dizaines d'artisans et commerçants dans différentes régions de Madagascar, a accompagné le processus soutenu par AVSF.*

→ **De nouvelles règles de partage des ressources eau et foncier** : gérer de façon efficiente des ressources limitées

***Dans les régions de Tombouctou et de Mopti au Mali**, en zone d'élevage pastoral nomade, où l'accès à l'eau et au foncier fait régulièrement l'objet de conflits, AVSF coopère pour contribuer à une gestion concertée des ressources hydrauliques et pastorales. Avec les communes, les organisations d'éleveurs et d'agriculteurs réalisent une cartographie précise des territoires et des ressources : points d'eau, pâturages, zones agricoles, pistes de transhumance. Elle permet d'établir de nouveaux accords sur les modalités d'utilisation : dates de mise en culture, de transhumance et respect des couloirs de passage. Elle sert également à établir un plan communal d'aménagement des zones pastorales qui définit les besoins en infrastructures (réhabilitation de puits, marquage des couloirs, régénération de pâturages, ...) et contribue aussi à réduire les risques.*

***En Equateur**, de nombreuses communautés paysannes indiennes sont confrontées à une demande croissante en eau d'irrigation due à différents facteurs : morcellement extrême des terres, multiplication des usagers, diminution des débits des rivières captées et mise en place de cultures plus exigeantes en eau, en réponse à des demandes du marché. Face à cette pression croissante sur la ressource, les communautés ont su redéfinir les règles historiques parfois caduques de partage de l'eau, pour pouvoir continuer à vivre sur leur territoire.*

Avec ses partenaires, AVSF plaide également auprès des décideurs nationaux, bailleurs de fonds et négociateurs auprès de la Convention Climat :

→ Pour un réinvestissement massif dans l'agriculture

Les Etats des pays du Sud, avec l'appui d'une coopération budgétaire ciblée, doivent réinvestir massivement dans des programmes de soutien à l'agriculture, en particulier l'agriculture paysanne. Pour réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques et sortir de leur fragilité globale, les exploitations paysannes doivent pouvoir améliorer leur viabilité grâce à des programmes de soutien technique et financier, et à une amélioration des infrastructures pour l'accès aux intrants et aux débouchés.

→ Pour un régime commercial international plus juste

→ Pour une approche locale et ascendante de l'adaptation

- Les financements et l'appui technique doivent être ciblés en priorité vers les territoires ruraux et vers les acteurs qui interviennent sur ces territoires.
- Ils doivent accompagner les innovations locales et le potentiel d'adaptation intrinsèque des petits agriculteurs.
- Les stratégies de réduction de la vulnérabilité et de gestion du risque doivent s'appuyer sur les savoir-faire locaux et traditionnels et être adaptées aux besoins et aux capacités techniques des paysans.

3. L'agriculture familiale du Sud est plus favorable au climat

Il est aujourd'hui reconnu que le réchauffement global est imputable à l'homme à 90%, notamment par l'émission de gaz à effet de serre¹. **L'agriculture serait responsable de 13,5 % de ces émissions**, derrière les secteurs de la fourniture d'énergie (26 %), de l'industrie (19 %), de la déforestation (17 %) et devant les transports (13 %). Sont particulièrement mis en cause le protoxyde d'azote (N₂O) émis lors de l'utilisation d'engrais chimiques azotés (38% des émissions agricoles en équivalent CO₂) et le méthane dégagé par les élevages de ruminants (32% des émissions agricoles). Par ailleurs, si l'on prend en compte le rôle indirect de l'agriculture dans les émissions liées à la déforestation, le secteur agricole atteint alors près de 32 % des émissions.

3.1 Emissions de gaz à effet de serre agricoles : dépasser les idées reçues

Le rôle de l'agriculture dans le réchauffement climatique, et les solutions pour y remédier, constituent un sujet complexe, impliquant de nombreux intérêts parfois contradictoires. Un certain nombre de concepts circulent, qui pour AVSF et d'autres acteurs du développement, constituent des idées reçues ou de fausses réponses au problème de l'agriculture du Sud face au climat.

Une responsabilité inégale des modèles agricoles

Il est difficile de caractériser de façon précise l'impact carbone particulier de l'agriculture paysanne, car les données sur ce sujet sont rares. Toutefois, la comparaison des données régionales et l'analyse des pratiques incluses dans les différents modèles nous montrent que **l'agriculture paysanne est beaucoup moins néfaste à l'environnement que l'agriculture industrielle.**

Les pays du Nord sont les principaux émetteurs historiques de gaz à effet de serre agricoles (émissions cumulées depuis 1990). Ils hébergent des modèles agricoles essentiellement de type agro-industriel, caractérisés par une forte consommation d'intrants chimiques, d'énergie et un niveau d'intensification élevé.

Aujourd'hui, la majorité des émissions du secteur agricole proviennent de pays émergents, notamment Brésil, Inde et Chine, trois géants où une agriculture industrielle en plein développement se combine à une agriculture paysanne concernant une population extrêmement nombreuse et des surfaces importantes (plusieurs centaines de millions de paysans en Chine et en Inde). Ainsi en 2011, l'Asie concentrait 49% des émissions de GES agricole hors déforestation.

En revanche, **dans le reste du monde en développement, les émissions du secteur agricole restent faibles.** L'Afrique, qui a une population majoritairement paysanne (70 à 80 % en Afrique de l'Ouest), est responsable de moins de 10 % des émissions agricoles mondiales directes (hors déforestation)⁵. Ainsi, **l'ensemble des ruminants d'Afrique, par exemple, ne compte que pour 3% des émissions globales du méthane issu de l'élevage.**

Les agricultures paysannes du Sud soutenues par AVSF emploient généralement des techniques de culture et d'élevage peu émettrices : faible consommation d'intrants chimiques et d'énergie, mise en œuvre de pratiques dites « agro écologiques » s'inspirant notamment de techniques traditionnelles, conduite d'élevage peu émetteur...

L'indifférenciation des modèles agricoles entraîne donc le risque d'appliquer sans distinction des mesures inadaptées au secteur de la petite agriculture du Sud, et de détourner l'attention de l'objectif privilégié de réduction des émissions au Nord.

Déforestation : la petite agriculture n'a pas toujours le premier rôle

La déforestation en zone tropicale représente 18 % des émissions de GES à l'échelle globale, et a pour origine à 70 % la conversion en terres agricoles. L'extension de l'agriculture paysanne (agriculture itinérante sur brûlis⁶, conversion à la petite agriculture permanente, prélèvement de bois de chauffe) est souvent présentée comme la principale cause de la déforestation. La croissance démographique, la demande en bois énergie et la perte de fertilité des sols cultivés entraînent une pression anthropique accrue sur les zones boisées, et il est clair que dans de nombreux pays, l'extension des surfaces se fait dans le cadre d'une agriculture paysanne.

5 UNFCCC, 2005 : Inventaires des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits de gaz à effet de serre. Sixième compilation-synthèse des communications nationales initiales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.

6 Utilisée aujourd'hui par 200 à 500 millions de personnes, jusqu'à 7 % de la population mondiale.

Mais il est important de différencier les causes premières de la déforestation d'une région à l'autre du globe. D'après Bellassen et al. (2008), les émissions de CO₂ liées à la déforestation pour la période 1990-2005 se situent principalement en Indonésie et au Brésil où la première cause de déforestation est l'extension des surfaces en agriculture industrielle : élevage extensif et soja au Brésil, palmier à huile en Indonésie, tirés par la hausse de la demande internationale en produits d'exportation notamment produits carnés et bio-carburants.

A l'échelle pantropicale **entre 1980 et 2000, la petite agriculture paysanne permanente a joué un rôle égal à celui de l'agriculture industrielle dans la déforestation (environ 30 %), supérieur si l'on inclut l'agriculture itinérante sur brûlis (37%).**

- **En Afrique**, la petite agriculture est clairement responsable de la majeure partie de la déforestation (près de 70% des changements d'usage du sol sur cette période).
- **En Asie**, l'agriculture itinérante sur brûlis est la première cause de changement d'usage du sol, mais l'expansion de l'agriculture industrielle joue également un rôle important (25%), plus important que la conversion permanente en parcelles de petite agriculture (15%).
- **En Amérique latine**, c'est l'agro-industrie qui est responsable de la majeure partie de la déforestation, avec plus de 40 % des changements d'usage du sol à son actif (contre 24 % pour la petite agriculture).⁷

L'extension des surfaces paysannes sur la forêt est notamment une conséquence de l'insécurité foncière, de la dégradation des sols et de la croissance démographique. **La lutte contre la déforestation reste donc un levier d'atténuation important en agriculture paysanne**, à condition de proposer des solutions qui répondent aux problématiques des petits producteurs.

La comptabilisation des GES « par produit » : une approche biaisée et défavorable aux agricultures paysannes, à l'environnement et au climat

L'approche de la comptabilisation des GES « par produit » (émissions de GES non pas en valeur absolue mais rapportée au litre de lait ou au kilogramme de viande produit) est promue par un certain nombre d'acteurs, au motif qu'elle permettrait de prendre en compte la sécurité alimentaire d'une population mondiale en croissance (9 milliards d'humains en 2050). En effet, dans cette approche, le focus est mis sur « l'efficacité carbone » de l'agriculture, c'est-à-dire sa capacité à produire beaucoup pour un coût carbone réduit lorsqu'il est ramené à l'unité de produit. Cette approche, séduisante pour certains au premier abord, a pourtant tendance à stigmatiser les agricultures de petite échelle et peu intensifiées, qui pourraient être plus émettrices par unité de produit puisqu'elles réalisent peu d'économie d'échelle en GES. Elle valorise au contraire les modèles qui permettent sur une même exploitation de produire en grandes quantités, en d'autres termes les modèles productivistes.

Or l'on ne peut pas se contenter d'une vision « par produit » et ignorer l'enjeu crucial de la limitation des émissions en valeur absolue au niveau mondial. Il faut pouvoir **agir aussi sur d'autres leviers que la productivité pour diminuer les émissions** : la relocalisation des productions, la lutte contre le gaspillage, la modification de nos habitudes de consommation, la réhabilitation d'un environnement viable.

⁷ D'après la FAO, 2001.

La vision d'une sécurité alimentaire « globale » tend à occulter la réalité des territoires face à l'insécurité alimentaire. Plus grave, cet argument mal compris peut conduire à marginaliser les petites agricultures, à accélérer l'accaparement des terres, et à favoriser l'extension des modèles productivistes et exportateurs du Nord. Or depuis 50 ans, ces modèles agro-industriels n'ont toujours pas réussi à « nourrir le monde ». Le problème de la faim, nous le savons bien, n'est pas qu'un problème de productivité : les populations rurales du Sud sont les premières concernées par l'insécurité alimentaire, alors même qu'elles produisent 70% des denrées alimentaires mondiales et jusqu'à 80% des aliments de leur pays. La faim se joue aussi à d'autres niveaux : l'accès, l'utilisation et la stabilité des ressources alimentaires - et c'est aussi sur ces leviers qu'il faut agir. Il ne s'agit pas tant de « nourrir le monde » que d'« aider le monde et les territoires à se nourrir ». La sécurité alimentaire se joue à un niveau local bien plus que global ; **elle est indissociable de la souveraineté alimentaire.**

Enfin, cette approche de comptabilisation par produit ne prend pas en compte d'autres externalités de l'agriculture comme peut le faire par exemple une comptabilité par unité de travail (rôle social de l'agriculture). Elle ignore par ailleurs les autres externalités environnementales négatives - telle que la pollution chimique des eaux, par exemple - , ainsi que toutes les émissions indirectes liées à la fabrication, au transport ou à la transformation du produit comme le ferait une « analyse de cycle de vie ».

Les marchés du carbone en agriculture : une option qui doit rester expérimentale et marginale

La valorisation économique des GES agricoles (émissions évitées mais surtout stockage de carbone dans les sols), à travers les marchés du carbone, est vue par plusieurs acteurs privés et institutionnels comme une option prometteuse pour limiter les émissions de GES agricoles tout en apportant des financements pour l'agriculture. Un fort investissement technique est ainsi réalisé, notamment par la FAO, plusieurs bailleurs et des instituts de recherche, pour élaborer des méthodes adaptées de comptabilisation. Il est à craindre que **cet objectif ne mobilise de façon disproportionnée une aide au développement qui devrait d'abord être consacrée au renforcement de la résilience des exploitations** et à la recherche de modèles agricoles sobres en carbone. D'autant que les marchés du carbone ne peuvent constituer une réponse toute faite à ces enjeux. En effet, l'inclusion du secteur agricole aux marchés du carbone n'est pas sans soulever de nombreuses questions.

Tout d'abord, **la forte incertitude qui plane depuis plusieurs années sur les marchés du carbone** entraîne un niveau de risque élevé pour les agriculteurs et les investisseurs. Elle porte sur les débouchés des crédits carbone, en l'absence, pour l'instant, d'un accord légalement contraignant sur les réductions d'émission des pays⁸ Annexe I et émergents pour le post-2012⁹ ; mais aussi sur le prix de vente de ces crédits, le marché du carbone au niveau mondial étant assez mauvais¹⁰ ; sur le temps nécessaire à l'enregistrement du projet, puis à la vérification des crédits.

⁸ Pays de l'Annexe 1 du protocole de Kyoto : pays industrialisés historiquement émetteurs de Gaz à Effet de Serre.

⁹ D'après le Dr A. Awiti « les marchés du carbone et les bénéfices financiers associés resteront inaccessibles aux petits agriculteurs à moins qu'il n'y ait un accord international légalement contraignant sur le post-2012, qui garantisse un marché d'engagement important et stable pour le carbone du sol [...] ». <http://www.envidepolicy.org/2012/02/carbon-markets-unlikely-to-benefit.html>

¹⁰ L'offre de crédits carbone dépasse la demande de plus d'un tiers avec pour conséquence un effondrement du prix du crédit carbone et une perte de confiance des acteurs du secteur. Le prix du CER (crédit sur le marché Kyoto) est aujourd'hui autour de 2,5 € la tonne (BlueNext), et a subi une baisse importante ces dernières années.

Ensuite, **la dispersion des bénéfices carbone** : à l'échelle d'une exploitation de quelques hectares voire de moins d'un hectare, déjà faiblement émettrice, le bénéfice carbone net est généralement très faible, quelle que soit l'amélioration de pratique proposée. C'est en combinant différentes pratiques (gestion des effluents d'élevage, semis sous couvert et plantation d'arbres par exemple) que l'on peut avoir un impact un peu plus significatif à l'échelle de l'exploitation, ou en opérant des regroupements (agrégation) ; mais l'équivalent en « crédits carbone » par hectare ou par agriculteur restera toujours faible – à moins de disposer d'une très grande surface de terres. Ainsi, peu favorables aux petits agriculteurs, les marchés du carbone pourraient au contraire constituer une incitation supplémentaire à l'accaparement de terres dans les pays du Sud. Le développement d'agrocarburants (« substitution énergétique ») sur des terres soi-disant marginales en est déjà un exemple.

En troisième lieu, **la complexité des méthodologies**, notamment pour le carbone du sol, est totalement incompatible avec une accessibilité de ces mécanismes aux acteurs locaux, et entraîne des coûts de transaction élevés qui viennent encore grever la rentabilité des projets.

Enfin, des questions éthiques se posent : le risque de détournement de l'objectif prioritaire de réduction des émissions au Nord ; la marchandisation de la nature ; l'engagement des agriculteurs pour de longues périodes dans des schémas complexes et incertains ; **le développement de pratiques économes en carbone mais peu durables** (ex : OGM et herbicides permettant d'éviter le labour).

Avec ses partenaires, AVSF défend donc un certain nombre d'engagements :

→ Pour une comptabilisation juste et exhaustive de l'impact des différents modèles agricoles sur le climat

- Les critères de monitoring des émissions dans le secteur agricole ne devraient pas prendre en compte uniquement le ratio émissions de GES/productivité, mais aussi les différentes externalités environnementales et sociales de l'agriculture, notamment en travaillant par unité de surface et de travail. Une approche prenant en compte tout le cycle de vie du produit, depuis la production des intrants jusqu'au transport du produit final, devrait être visée pour garantir une limitation réelle des émissions totales de ce secteur.
- Il est capital de sortir d'une vision de l'agriculture réduite à sa seule productivité, et de privilégier la souveraineté alimentaire des ménages ruraux plutôt qu'une sécurité alimentaire qui se jouerait à l'échelle de la planète.

→ Pour une différenciation des priorités en fonction des pays et des modèles agricoles

- Compte tenu de la réalité des émissions de GES historiques et actuelles, les pays du Nord et les pays émergent ont une responsabilité à diminuer leurs émissions de GES, notamment celles du secteur agricole.
- Pour les pays en développement non émergents, la priorité doit être donnée à l'adaptation.

→ La lutte contre la déforestation reste un levier d'atténuation important en agriculture paysanne, à condition de proposer des solutions qui répondent aux problématiques des petits producteurs.

→ **Les marchés du carbone agricole ne doivent pas mobiliser l'aide publique au développement**

- L'inclusion de l'agriculture aux marchés du carbone ne saurait constituer qu'une voie expérimentale et marginale qui ne devrait en aucun cas mobiliser des ressources de l'aide au développement.
- Le développement de projets de carbone agricole devrait toujours être encadré par un souci d'accessibilité aux acteurs locaux et le suivi des impacts économiques, sociaux et environnementaux de tels projets sur le terrain.

3.2 Les systèmes paysans, sources d'innovations pour une agriculture durable et sobre en carbone

Un nécessaire changement de paradigme

Les modèles agricoles de la « révolution verte » tels qu'ils ont été développés et exportés dans les années 80 ont montré leurs limites en termes sociaux, environnementaux et de développement rural. L'accroissement de la productivité à l'hectare à n'importe quel prix ne peut constituer une réponse toute faite à la double nécessité de nourrir la planète et de réduire les émissions de GES agricoles. **Une agriculture « climato-compatible »¹¹ doit être aussi compatible avec la préservation de l'environnement, le maintien de la biodiversité, la viabilité économique, sociale et la souveraineté alimentaire des ménages ruraux.**

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, invite aujourd'hui à une réorientation radicale des investissements dans l'agriculture. Il déclare : « *le véritable changement dans l'agriculture mondiale, qui devra permettre de produire davantage tout en réduisant l'impact du secteur sur le climat et l'environnement, doit se faire par une conversion des modèles industriels de la révolution verte vers des modèles à la fois plus durables et plus adaptés aux économies locales* ». **En ce sens, les systèmes paysans et l'agroécologie constituent un véritable vivier de pratiques prometteuses.**

Parallèlement, une **relocalisation de l'agriculture à l'échelle des territoires** pour assurer la souveraineté alimentaire locale, promouvoir des échanges sur des filières plus courtes et éviter les émissions dues au transport, mais aussi une meilleure gestion des stocks, la lutte contre le gaspillage et **un changement de nos modes de consommation à fort impact carbone, au nord et dans certains pays émergents**, constituent des options d'avenir pour répondre au triple enjeu de durabilité, de limitation des émissions et de sécurité alimentaire.

La multifonctionnalité de l'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains du Sud, mais aussi dans la gestion des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, l'emploi et la structuration du tissu social en milieu rural, la santé publique.

¹¹ « Climate Smart Agriculture », concept théorique développé par la FAO qui pourrait regrouper une grande variété de pratiques permettant à la fois d'« augmenter la productivité, réduire les émissions de GES et favoriser l'adaptation ».

Cette multifonctionnalité de l'agriculture en milieu paysan est très mal appréhendée, voire occultée, dans les approches actuelles de la problématique « agriculture face au climat ». La forte plus-value sociale et environnementale de la petite agriculture, par rapport aux systèmes productivistes, risque fort d'être totalement ignorée dans les méthodes de suivi des GES agricoles proposées aujourd'hui.

Les agricultures paysannes porteuses d'innovation en matière d'atténuation : agroécologie et autres pratiques durables

Les pratiques améliorées permettant de contribuer à l'atténuation du changement climatique en agriculture sont de plusieurs ordres : il peut s'agir de réduire les émissions de CO₂, CH₄ ou N₂O du sol, voire de favoriser le stockage de carbone dans les sols et les arbres ; ou encore de limiter les émissions de CH₄ liées à l'élevage par une meilleure gestion. D'après la FAO, 89% du potentiel d'amélioration du bilan carbone agricole proviendrait du stockage de carbone dans les sols, en particulier les sols tropicaux, et seulement 2% de l'atténuation du N₂O (issu souvent de l'usage d'engrais chimiques). Cette hypothèse est étonnante quand on sait que **les émissions de N₂O représentent 46% des émissions globales**.

L'atténuation des émissions du secteur agricole doit se faire d'abord au Nord et au sein des modèles d'exploitation les plus polluants et les plus émetteurs – et non en compensant « massivement » par du stockage dans le sol, notamment dans des exploitations déjà peu émettrices.

Toutefois, les agricultures paysannes du Sud constituent un terreau prometteur pour développer des pratiques agricoles sobres en carbone. En effet, **ces exploitations à faible niveau d'intrants et d'énergie consommée, emploient souvent des techniques de culture et d'élevage peu polluantes** par rapport aux modèles de type agro-industriel. Pour AVSF, elles sont un lieu de recensement, d'expérimentation et d'amélioration de pratiques durables et sobres en carbone de l'agro-écologie, souvent inspirées de pratiques traditionnelles.

L'agroécologie est une approche agricole respectueuse de l'environnement et de la diversité qui vise à améliorer la productivité en stimulant les fonctions naturelles des écosystèmes. Cette approche est mise en avant par le rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, qui considère l'agroécologie comme une « réponse au défi de la pauvreté rurale » qui pourrait permettre de doubler la production agricole de régions entières en dix ans¹².

Dans plusieurs de ses programmes de coopération, AVSF promeut ces modèles de production familiale qui contribuent à préserver la biodiversité et les sols et à limiter les émissions de gaz à effet de serre. En voici quelques exemples :

→ Agriculture de conservation : limiter les émissions de carbone du sol

L'utilisation de plantes de couverture, de rotations de culture, du paillage, de la fumure (intégration agriculture-élevage) permettent d'une part de limiter le travail du sol (semis direct) et donc l'activité microbologique de déstockage du CO₂ ; et d'autre part d'améliorer la teneur en matière organique du sol – donc le stockage de carbone - mais

¹² Dans une étude menée sur près de 200 projets dans des pays en développement, l'Université de l'Essex montre que le gain de production par le recours à l'agroécologie est de 79%. Jules Pretty et al., «Resource-conserving agriculture increases yields in developing countries», *Environmental Science and Technology*, 40:4, 2006, p. 1114 à 1119

aussi la fertilité et donc la productivité des parcelles. Ces techniques protègent les sols de l'érosion et donnent la possibilité de maintenir un certain niveau de biodiversité.

Au Brésil, dans un milieu semi-aride très vulnérable du Nordeste, les familles paysannes mettent en œuvre des pratiques agro écologiques : conservation des sols et gestion économe de l'eau grâce au maintien de la couverture végétale, commercialisation locale des produits et faible motorisation induisant de faibles consommations d'énergie fossile. La protection des sols avec des associations de cultures, engrais vert et organique, permet d'augmenter les rendements et de réduire les émissions de CO₂. L'utilisation de pesticides naturels et d'engrais organiques et verts permet également d'améliorer les rendements et les revenus familiaux sans utiliser ni pesticides ni engrais chimiques, coûteux et sources d'émission de N₂O.

→ **Les systèmes agro-forestiers et sylvopastoraux : stocker du carbone dans les arbres et les sols, et préserver la fertilité.**

Les nombreuses agricultures paysannes qui intègrent des systèmes agroforestiers (cacaoyères et caféières, jardins de case, haies vives) et sylvopastoraux contribuent directement à la séquestration de carbone dans la biomasse et dans le sol (décomposition de la litière). Dans les grands bassins forestiers, ces systèmes permettent souvent de stabiliser des fronts pionniers ; mais ils contribuent aussi au reboisement de zones déforestées et ainsi à la mise en place de véritables puits de carbone. Permettant d'améliorer le revenu d'un paysan sur une parcelle donnée, ils contribuent aussi au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

Au Pérou, dans une zone pionnière précédemment soumise à des défrichements pour la culture de café par les migrants, des systèmes agro-forestiers sont mis en place par deux coopératives caféières et une association locale avec l'appui d'AVSF. L'usage à 80% d'essences locales adaptées au milieu contribue à rétablir la biodiversité. Le couvert arboré permet d'améliorer les rendements agricoles, et procurera un revenu à long terme pour les paysans. Les arbres permettent aussi de lutter contre l'érosion, de rétablir la fertilité des sols et de lutter contre l'effet de serre en constituant un « puits de carbone forestier ».

→ **Les Systèmes de Riziculture Améliorée : diminuer les émissions de méthane par une meilleure maîtrise de l'eau**

La riziculture améliorée avec maîtrise de l'eau (SRI : Système de Riziculture Intensive et SRA : Système de Riziculture Améliorée) permet de diminuer les émissions de GES par rapport aux pratiques conventionnelles en limitant la production de méthane du riz aquatique par des drainages intermittents (limitation de l'activité anaérobie des bactéries méthanogènes).

A Madagascar, le Groupement Systèmes de Riziculture Intensive (GSRI), partenaire d'AVSF, appuie la formation des paysans et la diffusion de cette technique. Des parcelles expérimentales de l'IRRI ont montré qu'en drainant une parcelle à deux reprises au cours d'un cycle de culture, il est possible de réduire fortement de 80% l'émission de méthane. D'après le GSRI, outre l'économie d'eau et de GES, les systèmes de SRI/SRA présentent en outre des avantages en termes de productivité (20 à 50%) et permettent de diminuer jusqu'à 80% la quantité de semences à utiliser.

→ **La valorisation énergétique des effluents d'élevage : contrôler les émissions de méthane et limiter le déboisement**

La mise en place de réservoirs à biogaz permet de valoriser les déjections des bovins et autres animaux d'élevage en récupérant le méthane produit par la fermentation, et en l'utilisant pour alimenter les ménages en énergie. La fermentation contrôlée émet moins de méthane, un gaz à très fort pouvoir réchauffant, et la substitution du bois par une autre source d'énergie limite les émissions de la déforestation tout en réduisant la pénibilité de la collecte par les femmes.

Au Mali dans les zones de Kita et Bougouni, AVSF et ses partenaires GoodPlanet et ICD, ont initié en 2012 un programme d'équipement de ménages ruraux en biodigesteurs. Ce projet, qui comprend la valorisation des réductions d'émission au titre de la compensation carbone, a été rendu possible par l'action préalable dans cette région d'AVSF pour le développement d'étables laitières, permettant de disposer d'animaux en stabulation pour l'alimentation des réservoirs à biogaz. Le projet prévoit la création d'une filière économique locale autour de la fabrication artisanale des biodigesteurs.

Toutes ces pratiques d'intensification écologique de l'agriculture contribuent, par l'amélioration de la productivité et des revenus paysans, à limiter l'extension des surfaces agricoles au détriment de la forêt, et constitue ainsi indirectement un mécanisme de lutte contre les émissions liées à la déforestation. Les systèmes paysans appuyés par AVSF constituent donc de véritables foyers d'innovation et de diffusion de pratiques vertueuses pour garantir une production agricole durable, résiliente et sobre en carbone.

Afin de mieux valoriser ce potentiel, AVSF et ses partenaires plaident :

→ **Pour un changement d'approche dans le domaine agricole**

- Afin d'accroître la production tout en réduisant l'impact du secteur agricole sur le climat et l'environnement, il est urgent d'envisager une conversion des modèles agro-industriels de la révolution verte vers des systèmes agricoles relocalisés, sobres en carbone, résilients et plus adaptés aux économies locales.
- L'atténuation des émissions du secteur agricole doit se faire avant toute chose au niveau des exploitations agro-industrielles, et par la diminution des intrants chimiques, en particulier des engrais entraînant la formation de N₂O à fort pouvoir réchauffant.

→ **Pour une reconnaissance des systèmes paysans comme foyers d'innovation d'une agriculture écologique, viable économiquement et socialement, résiliente et sobre en carbone**

- Les fonds, la recherche et les investissements pour l'atténuation agricole devraient être orientés en priorité vers ces systèmes paysans et vers la connaissance, l'amélioration et la diffusion des approches durables telles que l'agroécologie – et non se concentrer sur le progrès génétique et la technologie.
- Les produits paysans garantissent à la fois un usage limité d'intrants chimiques et de pesticides, la protection et l'usage raisonné de ressources rares comme l'eau et la terre, la préservation de la biodiversité et la qualité sanitaire. Les agriculteurs paysans devraient percevoir les bénéfices de ces efforts de préservation de l'environnement et de lutte contre l'effet de serre, à travers des prix rémunérateurs pour leurs productions.

4. Les agriculteurs paysans, des interlocuteurs clés dans la lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique passe nécessairement par la reconnaissance, par les Etats et les organisations internationales, de la très grande vulnérabilité des populations paysannes du Sud à ce phénomène multiforme. Mais cette reconnaissance ne suffit pas : il s'agit aussi de prendre en compte **(a)** leur capacité à devenir de vrais acteurs de la lutte contre le changement climatique, tant pour s'adapter à ses conséquences que pour contribuer à limiter le réchauffement et **(b)** leur rôle fondamental pour le développement des territoires ruraux (production alimentaire, gestion durable des ressources, création d'emplois ...). Encore faut-il aussi que cette reconnaissance s'accompagne de politiques de développement en faveur des agricultures paysannes, de financements et de services d'appui adaptés.

Les agriculteurs paysans du Sud constituent le groupe de loin le plus vulnérable au changement climatique. Ils représentent près de 20% de la population de la planète, l'immense majorité des exploitants et produisent 70% des aliments au niveau mondial. **Paradoxalement, les Organisations Paysannes sont aujourd'hui absentes ou très insuffisamment représentées dans les grandes arènes internationales de réflexion et de négociation sur les questions climatiques, à commencer par la CCNUCC¹³.** C'est particulièrement le cas des organisations paysannes d'Afrique francophone. Leurs intérêts ne sont pas pris en compte, et cette tendance est aggravée par la faible présence des ministères de l'agriculture du Sud, notamment africains de la table des négociations. Il existe une nette tendance à l'appropriation du débat sur « agriculture et climat » par des *lobbies* représentant plutôt, globalement, les agro-industriels des pays du Nord et de certains pays émergents. La conséquence est immédiate : **les enjeux primordiaux que sont l'adaptation des agriculteurs vulnérables et un changement radical et urgent des modèles agricoles, sont masqués** par une place disproportionnée prise par l'atténuation avec en arrière-plan les marchés du carbone agricole – même si ce biais s'est atténué après les conférences de Durban, Bonn 2012 et Doha où des voix se sont élevées pour prioriser l'adaptation.

La participation active des organisations paysannes à la réflexion sur le changement climatique est indispensable pour remettre au cœur du débat les vraies priorités de l'agriculture du Sud : la souveraineté alimentaire, l'adaptation aux aléas, et une approche ascendante de ces questions, qui prenne vraiment en compte les réalités des territoires.

→ Pour toutes ces raisons, AVSF plaide finalement pour donner les moyens aux paysans de participer activement aux négociations internationales et aux politiques nationales sur la thématique « climat-agriculture »

- Cela suppose de soutenir des activités de renforcement de capacités et d'information auprès des membres des organisations paysannes.
- Cela implique aussi de leur accorder l'espace nécessaire pour qu'elles puissent soumettre dans les négociations internationales des positions indépendantes et conformes à leurs intérêts et à ceux de l'agriculture du Sud en général.
- Ces organisations doivent aussi pouvoir participer activement aux soumissions nationales de leurs pays, et à l'élaboration de politiques publiques en lien avec l'agriculture et le climat à l'échelle nationale.

¹³ Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

© VSF-CICDA - Agronomes et Vétérinaires sans frontières, Lyon - France, 2013



pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

www.avsf.org

Association française de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* agit depuis plus de 30 ans avec les communautés paysannes des pays en développement pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés... Reconnue d'utilité publique, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 70 programmes de coopération dans 20